

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MARS 2016 À 20H30.**

L'an deux mille seize, le dix mars, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel des séances en session ordinaire. Présidence du Conseil Municipal assurée par Jean-Michel GIROUX, Maire.

Présents : GIROUX Jean-Michel, MUIA Jean-Christophe, NOTTON Annie, BADIER Aimée, FOURNIER Christophe, JULLIERON Alain, BOUILLOUX Nathalie, CHARIERE Céline, CHEVREL Roseline, CHOURLIN Olivier, GAILLARD Mireille, JOSSERAND Christelle, KNUBEL Claire, MERMET Jacques, ROUQUET Pierre, TRAVARD Joël.

Excusés : BARDE Cédric (pouvoir à JM. GIROUX), CASAMASSA Laurianne (pouvoir à C. CHARIERE), POUPLIER Jean-Noël.

Convocation du 03 mars 2016.

Secrétaire de séance : Aimée BADIER.

Ouverture de séance.

Le Conseil Municipal a :

- APPROUVÉ les comptes administratifs de l'exercice 2015, conformes au Compte de Gestion, qui s'établissent comme suit :

BUDGET GÉNÉRAL :

Fonctionnement :

Dépenses : 1 398 005,88 €

Recettes : 1 871 501,10 €

Résultat 2015 + 473 495,22€

Excédent antérieur reporté : + 323 444,45 €

Total : + 796 939,67 €

Investissement :

Dépenses : 1 100 687,90 €

Recettes : 1 464 289,03 €

Résultat 2015 + 363 601,13 €

Déficit antérieur reporté : - 255 244,70 €

Reste à réaliser : + 23 223,00 €

Total : + 131 579,43 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, le Conseil Municipal décide d'affecter 796 939,67 € au compte 002 « Excédent de Fonctionnement reporté ».

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement :

Dépenses : 73 410,22 €

Recettes : 100 243,82 €

Résultat 2015 : + 26 833,60 €

Excédent antérieur reporté + 126 283,33 €

Résultat cumulé + 153 116,93€

Investissement :

Dépenses : 35 108,78 €

Recettes : 44 123,61 €

Résultat 2015 + 9 014,83 €

Excédent antérieur reporté + 117 974,39 €

Résultat cumulé 126 989,22 €

Reste donc un excédent de fonctionnement de 153 116,93 € et un excédent d'investissement de 126 989,22 €.

BUDGET EAU :

Fonctionnement :

Dépenses : 32 202,93 €

Recettes : 20 459,67 €

Résultat 2015 (déficit) - 11 743,26 €

Excédent antérieur reporté + 31 030,38 €

Résultat cumulé + 19 287,12 €

Investissement :

Dépenses : 13 542,09 €

Recettes : 28 202,93 €

Résultat 2015 : + 14 660,84 €

Excédent antérieur reporté + 158 972,14 €

Résultat cumulé 173 632,98 €

Reste donc un excédent de fonctionnement de 19 287,12 € et un excédent d'investissement de 173 632,98 €.

- VALIDE la proposition d'augmentation de la part communale sur le m³ d'eau de 0.172 à 0.20 €/m³ et de créer une redevance annuelle de 10 € sur les compteurs afin d'équilibrer le budget d'exploitation de l'eau qui fait

apparaître un déficit de 11 743 au Compte Administratif 2015, le prix du m³ d'eau, assainissement compris, passant de 4,36 à 4.48 € pour une consommation de 120 m³. Proposition adoptée à l'unanimité.

- RETENU la société Aintégra pour la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de la Place Feltin (réalisation d'une esquisse d'aménagement et appel d'offres pour travaux à réaliser en 2017). Forfait de la rémunération : 4850 € HT.
- DÉCIDÉ de donner mandat au Président du Centre de Gestion de l'Ain pour procéder à une consultation de différents assureurs afin de conclure un contrat-groupe pour couvrir les risques statutaires encourus par la collectivité en cas d'arrêt maladie de ses agents.
- RECONDUIT le contrat de Melle Charlotte MIGNOT afin d'assurer la surveillance des élèves de l'inter-midi au Groupe Scolaire et renforcer l'équipe du restaurant scolaire (2h30/jour).
- RETENU la société PYRAGRIC pour le spectacle pyrosymphonique du 13 juillet 2016. Montant de la prestation : 5500 € TTC.

Clôture à 22h15.

Le Maire,
JM. GIROUX

Information :

Samedi 2 avril 2016 : Les liens poncinois organisent un moment ludique et convivial autour des jeux de société au Foyer Rural.

Vendredi 8 avril 2016 : Réouverture de la Banque Alimentaire, inscription obligatoire sur rendez-vous en Mairie.

Dimanche 10 avril 2016 : Vente de galettes de l'Amicale des Amis du Petit Pressoir à Allement.

Dimanche 24 avril 2016 : à 10h messe à la chapelle de Leymiat et à 11h cérémonie des déportés.